



délibération n° C2025-021
du comité syndical
Séance du 04 avril 2025
Affectations des résultats

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 37
Nombre de pouvoirs : 08
Nombre de votants : 45

Le quatre avril deux mille vingt-cinq, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 28 mars 2025, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents : **Secteur d'ABERS/IROISE** : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Hervé HERRY, Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Roger TALARMAIN (Plouguin) a reçu pouvoir de François HAMON, Alexandre TREGUER (Landéda) – **Secteur du CAP-SIZUN** : René SOUBEN (Mahalon), Rémy LE COZ (Plouhinec), - **Secteur du CENTRE** : Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN** : Joël BLAIZE (Plomodiern), Xavier BOREL (LE FAOU) a reçu pouvoir de Philippe BRUN, Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN** : Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON** : Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) a reçu pouvoir de Gilbert MIOSSEC, Hervé JEZEQUEL (St-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun)- Francis MOINE (Lanhouarneau), - **Secteur de MORLAIX** : Nathalie BERNARD (Plougasnou) a reçu pouvoir de Alban LE ROUX, Gilles CREACH (Taulé), Yvon POULIQUEN a reçu pouvoir de François GIROTTO (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) **Secteur de QUIMPER** : Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric) a reçu pouvoir de Thomas FEREC, Bernard JASSERAND (Quimper), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal MIOSSEC (Langolen), - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU** : Marie-José TOULLEC (Bannalec) a reçu pouvoir de Michel TANGUY - **Collège des EPCI** : Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération) a reçu pouvoir de Jacques RANNOU, Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Jean-Noël EDERN (Haut-Léon communauté) et Gilles SALAUN (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay)

Excusés : Christophe BELE (Kernouës), Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Jean-Louis BLOT (Névez), Philippe BRUN (Crozon), Michel BUREL (Plovan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Gildas FOREST (Brélès), Thomas FEREC (Briec), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Gérard LE MEUR (Pencran), Alban LE ROUX (Carantec), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Gilbert MIOSSEC (CC Pays de Landivisiau), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc).

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY, Jérémy GEFFROY et Marilyne HALL

Est élu secrétaire de séance : Xavier BOREL

Affectations des résultats

Délibération N° C2025-021

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes.

L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif : elle doit faire l'objet d'une délibération.

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats ;

Vu les instructions comptables M57 et M4 ;

Sur proposition de la commission des finances du 24 mars 2025 et du Bureau séance du 28 mars 2025, il est proposé d'affecter les résultats de l'année 2024 comme suit :

1 – Budget général

Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : 9 532 931,67 €
→ Affectation en section d'investissement au compte 1068 : 9 532 931,66 €

Section d'investissement :

- Résultat cumulé : 9 143 443,51 €
→ Affectation au compte 001, excédent d'investissement reporté : 9 143 443,51 €

2 - budget production d'énergie

Section d'exploitation :

- Résultat de l'exercice : - 55 044,00 €
- Résultat cumulé : 7 188,37 €
→ Report du résultat en section de fonctionnement : 7 188,37 €

Section d'investissement :

- Résultat cumulé : 706 116,72 €
→ Affectation au compte 001, excédent d'investissement reporté : 706 116,72 €

3 - budget IRVE

Section d'exploitation :

- Résultat de l'exercice : 178 386,85 €
- Résultat cumulé : 5 844,68 €
→ Report du résultat en section de fonctionnement : 5 844,68 €

Section d'investissement :

- Résultat cumulé : 708 700,74 €
→ Affectation au compte 001, excédent d'investissement reporté : 708 700,74 €

4 - budget communications électroniques

Section d'exploitation :

- Résultat de l'exercice : 78 911,87 €
→ Affectation en section d'investissement au compte 1068 : 78 911,87 €

Section d'investissement :

- Résultat d'investissement cumulé : 213 689,83 €
→ Affectation au compte 001, excédent d'investissement reporté : 213 689,83 €

5 - budget Gaz

Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : - 741,88 €
- Résultat cumulé : - 77 384,95 €
→ Report du déficit en section de fonctionnement : - 77 384,95 €

Section d'investissement :

- Résultat d'investissement cumulé : 1 060 701,01 €
→ Affectation au compte 001, excédent d'investissement reporté : 1 060 701,01 €

Après en avoir délibéré, le Comité, à l'unanimité :

- décide l'affectation des résultats de l'exercice 2024 comme énoncée ci-dessus.

Le 25 mai 2025

Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Xavier BOREL
Secrétaire de séance

